

L'INFO

SUR NOS DÉCHETS

N°49 - Trimestre n°2 2019

> ÉDITO

La loi de transition énergétique a fixé des objectifs ambitieux en matière de recyclage matière, en imposant notamment une généralisation de l'extension des consignes de tri des emballages ménagers à l'ensemble des emballages plastiques à l'horizon 2022. Ainsi les pots, barquettes et films en plastique seraient acceptés dans les bacs aux couvercles jaunes.

Le SIRTOM de la Région d'Apt a décidé de ne pas attendre l'échéance réglementaire et de lancer dès l'année prochaine, l'extension des consignes sur son territoire.

L'éco organisme CITEO accompagne financièrement les premières collectivités volontaires pour assurer la collecte et le tri de tous les emballages en plastique. Notre ambition est de répondre à cet appel à projet et de développer notre service à moindre coût.

Les pots/barquettes et les films représentent 60% du gisement des emballages en plastique, avec une grande variété de résines et de formats : 70 à 80% de ces emballages pourraient être recyclés.

Au-delà d'une augmentation des tonnage recyclés et d'un impact favorable sur notre environnement, l'extension permettra aussi de répondre à la simplification du geste de tri souhaitée par les habitants.

Lucien Aubert,
Président du SIRTOM de La Région d'Apt

Un pas vers le zéro déchet

→ p.2

Le plastique, c'est pas écologique

→ p.3

La déchetterie, un outil en plein essor

→ p.4



SIRTOM
DE LA REGION D'APT

➤ UN PAS VERS LE ZÉRO DÉCHET !

L'atelier S&A à apt: Une initiation à un mode de consommation plus responsable, naturel et durable pour lutter contre la production de déchets.



Avec plus de 400 kg de déchets produits par an et par personne sur notre territoire, dont 360 kg d'ordures ménagères (au cours de l'année 2017), une démarche de réduction et d'évitement des déchets apparaît essentielle. Cela nous invite à repenser les modes de production et de distribution, mais aussi les modes de consommation des ménages : refuser l'inutile, substituer le jetable par du réutilisable, faire soi-même, réutiliser, réparer...

Le Zéro Déchet est une démarche visant à réduire au maximum notre production de déchets. Il s'agit de revoir sa façon de consommer afin de produire moins de déchets à la source, et non pas simplement de mieux intégrer le recyclage dans notre vie.

Ces nouvelles pratiques pour encourager le zéro déchet s'articule autour de trois lettres : DIY ! C'est l'abréviation du concept anglophone : « Do It Yourself » traduit par « fabriquez-le vous-même ». Pour lutter contre le consommer et le surconsommer, le fait d'acheter, jeter puis racheter. Le DIY invite les consom'acteurs à créer, recycler, partager, échanger, agir pour faire un pas vers le zéro déchet ! Il peut s'agir de tous types de produit : ménagers, cosmétiques, textiles etc..

C'est ce que propose Amandine de l'atelier S&A à Apt depuis quelques mois : des ateliers pour initier petits et grands aux alternatives du jetable, fabriquer des produits sans émettre de déchets, utiliser des ingrédients naturels et repartir avec le produit réalisé. Plusieurs ateliers sont disponibles et proposent de vous apprendre à fabriquer des produits divers et variés : cake vaisselle (savon vaisselle), shampoing solide, lingette démaquillante, film de protection alimentaire, sac à légumes, éponge, sac à sandwich et bien d'autres.

Tout le matériel nécessaire est fourni durant l'atelier il ne reste qu'à apporter sa bonne humeur pour apprendre à avancer ensemble vers le zéro déchet. Un programme est disponible tous les mois afin de répondre au mieux aux attentes des administrés.

Pour partager un bon moment, échanger et apprendre à fabriquer vos produits du quotidien autour d'une tasse de thé et d'un gâteau, n'hésitez pas à participer à l'un de ces ateliers chez « Les Colibris », « Histoire de s'asseoir » mais également à domicile. Plus d'informations sur leur page facebook/seta.latelier.3 ou par mail à atelierseta@gmail.com.

« Se défaire de ses vieilles habitudes peut être long. Cela demande du temps, avant de trouver le système qui fonctionne..., mais le zéro déchet et ces cinq règles : refuser, réduire, réutiliser, recycler et composter, vous conduiront pour prendre de bonnes décisions. Cela peut sembler compliqué aux yeux des novices mais je vous assure qu'aujourd'hui c'est la manière dont les autres font leurs courses qui me paraît ahurissante ! »
(Citation de Béa Johnson)

OPÉRATION COUCHES LAVABLES

Quand nos enfants deviennent Consom'acteurs

Depuis un an, le SIRTOM soutient les jeunes parents qui souhaitent investir dans l'achat de couches lavables. Durant l'année 2018, 30 foyers et une crèche se sont portés candidats à l'opération. La collectivité réitère l'action pour 2019, des kits sont encore disponibles, alors n'hésitez pas à vous inscrire !



➤ LE PLASTIQUE, C'EST PAS ÉCOLOGIQUE !

En France, environ 26% des emballages en plastique mis sur le marché sont recyclés, soit 250 000 tonnes par an.

Avec un taux de 55% de recyclage pour les bouteilles et les flacons, il ne dépasse pourtant pas 1% pour les films, pots et barquettes. Malheureusement, nous retrouvons presque 300 000 tonnes par an de plastique dans les océans. Au vu des statistiques, un véritable effort est à fournir autour des lacunes constatées, la filière du plastique reste la mauvaise élève du recyclage.

Mais on le sait, le plastique est un véritable fléau : non biodégradable, il s'immisce à tous les niveaux de l'écosystème, se retrouvant jusque dans nos corps et ceux des animaux même les plus petits. Son recyclage constitue également un véritable casse-tête, il est alors temps d'apprendre à favoriser sa collecte et son traitement.

Pour y pallier ou du moins réduire son impact, nous assistons à une initiative collective inédite en France ! Ce ne sont pas moins de 13 marques de produits alimentaires bio qui se sont associés pour financer, ensemble, le déploiement de bornes de collecte accessibles aux consommateurs. Un projet concret qui se caractérise par son déploiement dans plus de 850 magasins bio depuis fin janvier 2019, dont l'épicerie Verte située à Apt qui fait partie intégrante du projet et qui propose en ce sens, ce type de collecte.

En France, les filières de collecte existent mais ne parviennent pas encore à valoriser tous les plastiques. C'est désormais chose faite avec ce concept qui étend considérablement les consignes de tri. Ainsi, il est désormais possible de déposer directement dans ces bornes, les emballages qui ne sont généralement pas pris en compte dans les systèmes de collecte actuel (pots de yaourt, barquettes, tubes de dentifrice, sachets souples, films en plastique, et tout autres emballages plastiques qui ne peuvent être déposés dans les bacs jaunes). Cependant et afin d'avoir un service efficace, il est important de mobiliser tous les maillons de la chaîne, et notamment les consommateurs, principaux acteurs du projet.

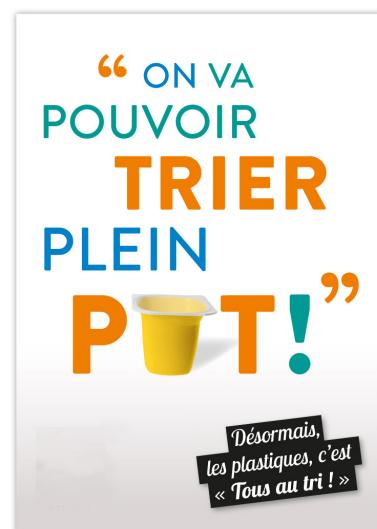
Le traitement est simple, les déchets sont pesés, triés, puis stockés dans un entrepôt. Une fois une quantité suffisante, le stock est envoyé directement chez un recycleur où il sera broyé puis extrudé en granules de plastique. Le procédé de transformation se calque alors sur l'actuel, avec la fonte des granules pour les valoriser en objet plastique souhaité et leur donner ainsi une seconde vie.

Ce projet a pu voir le jour grâce à 2 années de travail, plus de 175 000€ injectés dans l'opération et une grande motivation de la part des marques membres du collectif. C'est pourquoi il ne reste plus qu'à espérer que les consommateurs s'impliqueront à leur tour, en rapportant leurs emballages plastiques dans les bornes mises à disposition.

Sans devoir compter uniquement sur ce type de collecte, le SIRTOM de la Région d'Apt et les collectivités voisines, travaillent dès à présent en partenariat avec CITÉO (cf. Editorial p1). Le fruit de ce travail portera principalement sur l'extension des consignes de tri et permettra d'ici 2022 aux usagers du territoire de déposer dans les bacs jaunes, tous types de plastique alimentaire.

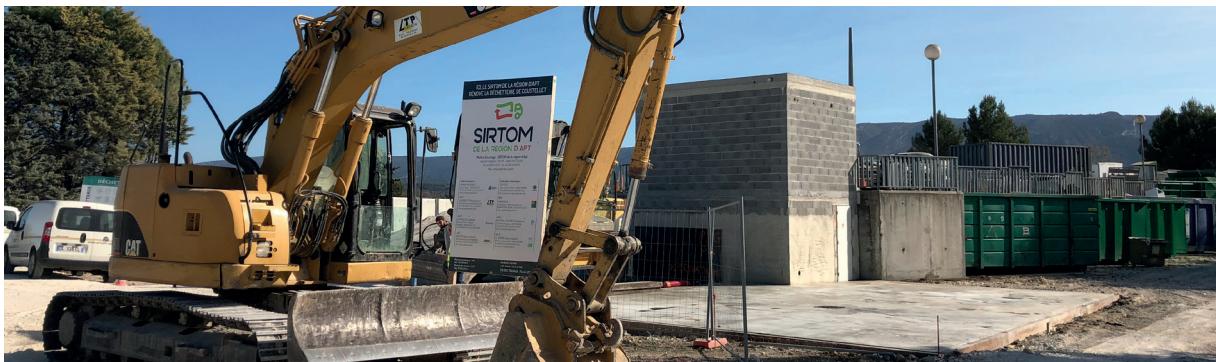
Les profits actuels générés par la collecte des emballages permettent de limiter l'inflation liée au coût de ramassage et de traitement. L'extension des consignes quant à elle, aura pour objectif de stabiliser la redevance des ordures ménagères auprès des usagers grâce à l'impact financier qu'elles permettront de générer pour les collectivités.

Bien que rentable pour notre porte-monnaie, il bénéficiera avant tout pour notre environnement. Le recyclage plus important de la matière permettra de préserver les ressources naturelles et favorisera les chaînes de recyclage locales. Ainsi, c'est un circuit complet qui se verra optimiser notamment à travers les transports plus courts réduisant les émissions de CO₂. Un Made In France qui s'inscrira dans une réelle démarche environnementale.



➤ LA DÉCHETTERIE, UN OUTIL EN PLEIN ESSOR

La modernisation imminente pour le site de Coustellet s'inscrit dans une volonté d'optimisation des différents services du SIRTOM de la Région d'Apt



Dans un contexte où le recyclage est de plus en plus plébiscité, on ne recense pas moins de 4 500 sites de déchetteries publiques en France. En 2018, les déchetteries ont récolté environ 12,5 millions de tonnes de déchets.

Le site de Coustellet fait ainsi peau neuve et participe activement à la modernisation des déchetteries avec la refonte totale de sa plateforme. La livraison du site étant prévue pour juin 2019, nous assisterons prochainement à une optimisation complète. L'agrandissement était nécessaire avec, lors des jours d'affluence, plus de 300 visites faisant ainsi témoigner d'un encombrement important. L'atout majeur se précisera avant tout sur le haut de quai avec une superficie plus que doublée qui permettra d'effectuer les déchargements dans de meilleures conditions. Dans un contexte d'harmonisation des sites et afin d'éviter la saturation de la déchetterie, un système de contrôle d'accès, qui se calque sur celui adopté à Apt, sera mis en place. Concernant les dépôts, leur indication sera facilitée avec la mise en place de panneaux numérotés indiquant distinctement le type de déchets acceptés dans chacune des bennes.

À travers cet enjeu de service que représente la rénovation des déchetteries pour les usagers, on constate des visites de plus en plus fréquentes dues à l'accroissement du réflexe du recyclage mais également à une population croissante sur le territoire. En ce sens, les objectifs fixés veillent à étendre la nature des flux avec l'arrivée de nouvelles bennes qui permettront ainsi, de répondre aux besoins des habitants.

VIDE GRENIER LE 19 MAI 2019 DE 07h à 15h

Quand Récup' et réemploi font bon ménage !

Suite au succès de l'opération proposée en 2018, le SIRTOM de la Région d'Apt décide de renouveler sur son site situé Quartier Salignan à Apt le vide Grenier.



Avec une capacité de 50 exposants, il est désormais possible de vous inscrire au 04 90 04 80 21 ou par courriel à contact@sirtom-apt.fr

DÉCHETTERIES

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
APT 04 90 04 03 95	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	- 14h-17h	8h-12h 14h-17h	8h-12h 13h-17h	fermé
COUSTELLET 04 32 52 00 98	8h-12h 14h-17h	fermé	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	fermé
SAULT 06 98 93 57 49	9h-13h 14h-17h	fermé	- 14h-17h	fermé	9h-13h -	8h-12h 14h-17h	fermé
VIENS 04 90 76 52 92	fermé	8h-12h -	8h-12h -	8h-12h -	8h-12h -	- 13h-17h	fermé

* Les déchetteries sont fermées les jours fériés

